

Enquête EvalPartenaires de l'OICE sur le profil des Organisations Volontaires d'Evaluateurs Professionnels (OVEPs)

I. Information de base sur le profil

1. Nom et acronyme de l'organisation (OVEP)	Société Française de l'Evaluation (SFE)
2. Couverture géographique de l'organisation	1. Nationale : FRANCE
3. Détails de Contact	<p>Nom de la principale personne contact : M. Guy CAUQUIL, président d'honneur E-address: sfe.president-honneur@orange.fr g.cauquil@sciencespobordeaux.fr Postal address: 111, rue de Montreuil, 75011 PARIS Telephone: +33 (0) 1 45 41 58 40 VOPE website URL: www.sfe-asso.fr</p>
<p>4. a. Membres officielles actuellement –nombre de personnes, par affiliation (<i>si connu; merci de donner au moins le total</i>)</p> <p>4. b. Membres informelle (personnes dans votre fichier d'adresses)</p>	<p>Gouvernement: 250 ONGs/Société Civile: 60 Académiques/Université: 50 Secteur Privé (consultants): 150 Autres: 90</p> <p>a. Total membres officiels: 600 (dont 400 adhésion individuelles et 200 issues d'adhésions institutionnelles)</p> <p>b. Membres informelle : aucun</p>
5. Année de création de l'OVEP	1999
6. Statut actuel (identifier lequel)	<ul style="list-style-type: none"> Statuts et règlements adoptés Légalement reconnu par le gouvernement (bientôt reconnue d'utilité publique)
7. Information sur la croissance: évolution du nombre de membres ou ressources financières sur les 5 dernières années :	<p>En douze ans, le quadruplement des adhérents de la SFE (de 150 à 300 entre 1999 et 2009, puis de 300 à 600 entre 2009 et 2012, budget de 300.000 euros en 2012 contre 150.000 euros en 2009), la création de plus de vingt clubs régionaux et groupes thématiques, l'organisation de neuf colloques nationaux et internationaux, ainsi qu'une activité éditoriale forte attestent de la grande vitalité de l'association et du développement de l'évaluation des politiques publiques.</p> <p>Au cours de ces douze ans, le contexte a changé et les attentes institutionnelles vis-à-vis de la SFE ont pris de l'ampleur. Alors que la présence de l'Etat s'atténuait sur cette période, les collectivités territoriales s'approprièrent les pratiques d'évaluation sous l'impulsion de la Commission européenne, puis de leurs élus et dirigeants.</p> <p>Tout récemment, cependant, la révision constitutionnelle du 21 juillet 2008 a renforcé le rôle du Parlement et de la Cour des comptes en matière d'évaluation des politiques et réactivé le rôle de l'Etat en cette matière.</p>
8. Objet et mission de l'OVEP	<p>Association à but non lucratif, animée par un réseau de bénévoles, la SFE est un lieu de rassemblement, de débats, de capitalisation et de formation entre pairs, ouvert à tous les acteurs de l'évaluation : commanditaires institutionnels, praticiens, utilisateurs, consultants, chercheurs et opérateurs privés (associations notamment). La SFE accueille ainsi tous ceux qui portent un intérêt à l'évaluation quels que soient leurs ressorts territoriaux, leurs institutions, leurs secteurs d'activité, leurs disciplines ou leurs courants de pensée.</p> <p>Concrètement, l'action de la SFE tend à faire reconnaître l'évaluation comme un outil d'aide à la décision, un atout pour la conduite et l'amélioration de l'action publique et un stimulant du débat démocratique.</p>

	<p>Pour ce faire, les valeurs dont se nourrit la SFE s'inscrivent dans une combinaison dynamique et complémentaire de quatre principes : la démocratie, le pluralisme, l'utilité et la production de connaissance.</p> <p>Les enjeux de l'évaluation dépassent ceux de ses protagonistes directs et concernent l'ensemble des citoyens. L'évaluation doit donc être décidée, organisée et conduite en vue de l'intérêt général. À ce titre, sa pratique doit être régie par des principes spécifiques, que la Charte adoptée par la SFE en 2006 définit en sept points : pluralité, distanciation, compétence, respect des personnes, transparence, opportunité, responsabilité. Sur ces bases et conformément à ses statuts, la SFE a vocation à rassembler l'ensemble de la communauté de l'évaluation se retrouvant dans les valeurs énoncées dans sa charte. Par des débats constamment ouverts, elle cherche à faire émerger, à formaliser et à promouvoir des principes fondamentaux faisant consensus entre tous ses membres. Elle promeut, sans toutefois les imposer, des pratiques particulièrement aptes à mettre ces principes en application.</p> <p>La SFE considère comme complémentaires et non concurrentes, les activités d'expertise et d'appréciation de l'action publique telles que l'audit, le contrôle de gestion ou le management par la qualité. En affirmant sa préférence pour la diversité des méthodes évaluatives, la SFE favorise la confrontation méthodologique et encourage un apprentissage collectif.</p>
<p>9. Stratégie en cours, et axes</p>	<p>La SFE réaffirme ses priorités :</p> <p>La constitution du centre de ressources sur internet : conçu comme l'outil privilégié de la production et de l'échange des connaissances, ce centre permet aux adhérents d'avoir un accès privilégié à des informations, des échanges et des connaissances.</p> <p>Le développement des journées d'études : chaque année, la SFE propose des journées d'étude thématiques, par exemple sur l'évaluation d'une politique sectorielle, ou un questionnement transversal, un champ d'acteurs, une question de méthodes. Cette approche se développe en complément des Journées françaises de l'évaluation qui auront lieu tous les deux ans.</p> <p>La montée en charge des groupes relatifs aux politiques publiques sectorielles : les groupes actuels doivent être renforcés pour couvrir les principaux secteurs de politiques publiques et y favoriser le développement de l'évaluation. Sont particulièrement ciblés les secteurs de la santé, de la culture, de l'économie, de l'éducation et de la formation...</p> <p>La création d'une revue française de l'évaluation : cette revue doit pouvoir compléter les autres publications pour permettre, de manière régulière, la parution d'articles de bon niveau ; elle donnera la possibilité aux chercheurs de trouver un lieu de diffusion de leurs travaux, et aux professionnels de s'informer réciproquement.</p> <p>Les échanges internationaux : la SFE renforce ses partenariats de travail avec les sociétés d'évaluation des autres pays, notamment dans les deux réseaux qu'elle a contribué à créer : le réseau francophone (RFE) et le réseau des sociétés européennes (NESE : National Evaluation Societies of Europe).</p> <p>La construction d'un référentiel de compétences : une réflexion sur les référentiels de compétences contribuera à terme à la professionnalisation des acteurs de l'évaluation, à travers un référentiel applicable aux Formations à l'évaluation, et un référentiel Métiers ; cette approche est préférée aujourd'hui à une démarche de certification des évaluateurs et des pratiques.</p> <p>L'action ciblée auprès des élus et des partenaires institutionnels : la SFE appuie particulièrement la promotion de l'évaluation auprès des élus nationaux et territoriaux, et des grands partenaires institutionnels. Pour cela, elle développe son réseau, participe à des réunions publiques, interpelle les candidats aux élections.</p>
<p>10. Capacité Organisationnelle: Merci de décrire la structure de gouvernance, direction, services offerts, ressources humaines, liens</p>	<p>Dans le cadre de ses statuts, les instances de gouvernance de la SFE sont au nombre de trois :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'assemblée générale qui réunit l'ensemble des adhérents, individuels et institutionnels,

avec d'autres organisations, etc.	<p>- le conseil d'administration et son bureau, qui gèrent l'association,</p> <p>- le conseil de développement qui rassemble les administrateurs et les animateurs de groupes et clubs ; représentatif de toutes les composantes de l'association, il est un lieu d'échange sur le programme de travail de l'association et de prospective sur ses évolutions dans le contexte politique.</p> <p>La SFE s'est dotée d'une équipe permanente au siège composée d'une directrice, une assistante et une chargée de mission.</p>
11. Moyens de communication avec les membres , exemple. newsletter, liste de discussion, publication, site web	<p>Une newsletter mensuelle</p> <p>Un site internet actualisé quotidiennement et permettant en outre des espaces de forum</p>
12. Evénements passés (ex. durant l'année passée)	<p>4 journées d'étude en 2011-2012:</p> <p>juin 2011 : 10èmes Journées françaises de l'évaluation (congrès) à Nantes</p> <p>décembre 2011 : qui évalue et sur quels fondements</p> <p>mai 2012 : association, action publique et évaluation</p> <p>juin 2012 : les défis de l'évaluation externe, 10 après la loi 2002-2 (champ social et médico-social)</p>
13. Evénements clefs en vue – date, lieu	<p>2 journées d'étude :</p> <p>octobre 2012 : les techniques d'évaluation des impacts</p> <p>novembre 2012 : Mise en perspective de l'évaluation de trois fonds européens : FEADER, FSE et FEDER</p> <p>juin 2013 : congrès de la SFE à Grenoble (500 personnes, 3 jours de congrès)</p>
14. Nom et courriel de la personne répondant à ce questionnaire	<p>Julie Conversy, chargée de mission Guy Cauquil, Président d'Honneur SFE</p> <p>Julie.conversy@sfe-asso.fr sfe.president-honneur@orange.fr</p>
15. Date de cette mise à jour	21 Août 2012

II. Expérience avec le Développement de la Capacité d'Evaluation

<p>1. Historique: Merci de donner un bref historique de la formation de cette organisation (OVEP).</p> <p>1.1 Qui a/ont été les acteurs clefs?</p> <p>1.2 Combien de membres vous avez dans votre organe de direction / comité?</p> <p>1.3 Quelles sont les principales forces existantes sur lesquelles votre OVEP essaie de capitaliser?</p> <p>1.4 Quels sont les principaux défis auxquels votre OVEP fait face?</p>	<p>La Société Française de l'Évaluation (SFE) a été fondée en juin 1999 à Marseille sous statut d'association à but non lucratif, à l'initiative de hauts fonctionnaires de l'Etat, d'universitaires et de consultants. A compter de 2002, de nombreuses collectivités territoriales ont rejoint les rangs de la SFE</p> <p>La SFE s'efforce de rassembler de façon équilibrée les institutions responsables d'évaluations, les professionnels réalisant les évaluations, les universitaires analysant ces démarches et les organismes chargés de la mise en oeuvre des politiques évaluées.</p> <p>Quatre évolutions majeures sont intervenues depuis la création de l'association :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le triplement du nombre global des adhérents et la proportion croissante des adhérents institutionnels par rapport aux adhérents individuels ; - l'entrée d'une nouvelle catégorie d'acteurs, aux côtés des trois composantes historiques (,commanditaires, prestataires, universitaires/chercheurs) : celle des opérateurs privés (associations, ONG, fondations) chargés de la mise en oeuvre de politiques publiques objets d'évaluation ; - la création de groupes thématiques et de clubs régionaux étendant, de façon significative, les champs de réflexion et d'échange ainsi que la couverture territoriale de l'association ; - le nombre croissant de journées d'étude, lieux de formation et de sensibilisation. <p>Forte de son ancrage institutionnel et de sa légitimité, la SFE s'efforce de capitaliser son expertise autour de trois axes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Production, diffusion et échange de connaissances et d'informations ; 2. Définition des valeurs, principes déontologiques, standards de qualité et références professionnelles ; 3. Promotion de l'évaluation dans la sphère publique.
2. Motivation organisationnelle:	Lors de la création de la SFE (en 1999), le paysage « institutionnel » de

<p>Quels ont été/sont les forces directrices de votre OVEP et son développement historique?</p>	<p>l'évaluation reposait avant tout sur un décret de 1989 du Premier Ministre Michel Rocard (1988-1991) concernant la mise en place de l'évaluation des politiques publiques en France et sur l'obligation faite par la Commission européenne d'évaluer les programmes communautaires.</p> <p>La France disposait alors d'une instance, le Comité National de l'Évaluation, qui avait succédé au Conseil interministériel assorti d'un Conseil Scientifique créés dix ans plus tôt ; le Commissariat général au Plan jouait également un rôle important comme animateur de la politique gouvernementale en matière d'évaluation.</p> <p>La disparition en dix ans de ces instances peut être analysée comme une forme de désengagement de l'Etat vis-à-vis de l'évaluation, que la création éphémère d'un secrétariat d'Etat n'a que modestement inversée, puisque l'évaluation est désormais repositionnée au sein du ministère de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique.</p> <p>En parallèle, ces dernières années ont vu l'émergence de l'évaluation dans les collectivités territoriales ainsi que leur montée en puissance effective, diversifiant ainsi les interlocuteurs politiques et administratifs des évaluateurs. Ces dernières sont aujourd'hui des lieux d'innovation en matière d'évaluation et de réflexion sur son utilité sociétale, alors que les services de l'Etat, sans doute du fait de la LOLF (loi organique relative aux lois de finances) sont incités à envisager l'évaluation sous angle de la logique de performance et de la mesure des résultats.</p> <p>Enfin, depuis la révision constitutionnelle du 21 juillet 2008, l'évaluation des politiques publiques est désormais inscrite dans la Constitution et confiée au Parlement, assisté par la Cour des comptes. Une semaine de séance du Parlement sur quatre est désormais réservée à l'initiative parlementaire, notamment pour le contrôle de l'action du gouvernement et à l'évaluation des politiques publiques.</p> <p>Au cours de ces dix années, les attentes vis-à-vis de la SFE ont pris de l'ampleur, lui conférant - presque à son corps défendant - une place centrale dans le paysage institutionnel français de l'évaluation. Ce résultat est sans doute à mettre au crédit des deux atouts majeurs de la SFE durant cette période : sa stabilité institutionnelle dans un environnement changeant et son ouverture à tous les acteurs, quels que soient leur niveau territorial et leurs statuts.</p> <p>Ce positionnement s'est traduit par des attentes diverses en matière de régulation du champ de l'évaluation, de professionnalisation des acteurs, d'échanges de pratiques... parmi lesquelles la SFE se doit d'établir des priorités, tant au regard de ses moyens que des principes qui fondent son existence et définissent son action.</p>
<p>3. Développement de la Capacité d'Evaluation: Qu'a fait votre OVEP pour promouvoir la capacité d'évaluation (S&E)?</p>	<p>La première contribution de la SFE en matière de promotion de la capacité d'évaluation est liée au développement des journées d'études. Un chiffre résume la situation : entre 1999 et 2009, la SFE a organisé 13 manifestations, dont 6 JFE et un congrès européen en 2008 ; entre 2009 et 2011, ce chiffre monte à 23 événements, dont 2 JFE. La SFE a donc produit environ deux fois plus d'événements en 3 ans, que dans les 10 années précédentes. Ce faisant, elle a ainsi sans doute contribué à développer les connaissances, créer du réseau et augmenter la notoriété de l'évaluation.</p> <p>La montée en charge des groupes relatifs aux politiques publiques sectorielles permet également d'améliorer les capacités en évaluation : 5 nouveaux groupes ont vu récemment le jour : Santé, Culture, Développement économique, Education, Formation professionnelle, qui viennent compléter les groupes existants :</p> <p>Standards de qualité et déontologie, Utilité Sociale, développement territorial, aide au développement, évaluation participative, développement durable, action</p>

	<p>sociale, compétences et déontologie</p> <p>. Deux réseaux professionnels se sont également développés ou créés : celui des Chercheurs et, plus récemment, celui des communautés urbaines.</p> <p>Enfin, la région Ile-de-France, qui accueille le plus grand nombre d'adhérents, s'est dotée d'un club qui vient compléter les 10 autres clubs régionaux existants (Rhône Alpes, Bretagne, PACA, Midi Pyrennées, Languedoc Roussillon, ...)</p> <p>Enfin, en ce qui concerne l'action de la SFE à l'endroit de la capacité institutionnelle à solliciter, produire et utiliser l'évaluation, elle est transversale et constitue une préoccupation majeure de la SFE : participation à des formations, interpellation des décideurs, séminaires en partenariat avec la cour des comptes, avec l'institut de formation du ministère des finances, campagnes de sensibilisation,</p>
<p>4. Contexte / entités visées: Plus particulièrement, quelles sont les personnes ou les institutions que votre organisation cherche à influencer (pour renforcer la capacité d'évaluation)? Par exemple:</p> <p>4.1 Capacité Technique de <i>faire</i> des évaluations de qualité, en partenariat avec les experts locaux, universités locales, ou autre pour former les membres, etc.;</p> <p>4.2 Renforcer la capacité organisationnelle de l'OVEP elle-même;</p> <p>4.3 Améliorer l'environnement propice à l'évaluation, y compris renforcer la demande et l'offre d'évaluations par les décideurs politiques;</p> <p>4.4 Influencer les politiques gouvernementales liées à l'évaluation, à la conception de l'évaluation et à la mise en œuvre des systèmes de S&E, etc.</p>	<p>La SFE s'attache à l'évaluation des politiques publiques dans sa globalité, pour en améliorer le recours et la qualité.</p> <p>Si la SFE ne rencontre aucune difficulté à fédérer les « techniciens » de l'évaluation (tant internes aux institutions qu'externes = prestataires), en revanche, elle ne touche que très peu les « décideurs » (notamment politiques). Cette cible retient donc toute son attention.</p> <p>La SFE travaille justement à l'élaboration d'événements qui permettraient de sensibiliser puis rallier à sa cause les décideurs.</p> <p>L'information relative à l'évaluation est relativement dispersée en France, la SFE oeuvre donc actuellement à une centralisation de cette information (via la constitution d'un observatoire des politiques publiques) qui permette à la fois de « faire système » et collecter les rapports d'évaluation, et de valoriser l'utilité de l'évaluation.</p>
<p>5. Redevabilité publique: Est-ce que votre OVEP aide à renforcer le contrôle et la transparence des programmes du gouvernement? Si oui, comment? Pouvez-vous raconter des histoires à succès d'évaluateurs ou d'autres faisant la promotion de la redevabilité publique?</p>	<p>A priori, cela ne constitue pas la priorité de la SFE.</p>
<p>6. Plus particulièrement, citez quelques uns des thèmes clefs que vous prônez? Par exemple, faites-vous la promotion d'idées relatives à la sensibilité culturelle, équité, justice sociale, l'autonomisation, la transformation, le genre, l'environnement, la pauvreté? Si oui, merci de décrire ou joindre tout</p>	<p>Le pluralisme dans l'évaluation, qui suppose d'associer chaque fois que possible les usagers et toutes les parties prenantes constitue un des thèmes clefs de la SFE ; celui-ci est d'ailleurs repris dans le principe de pluralité qui constitue le principe premier de la Charte Française de l'évaluation.</p> <p>La diversité et la complémentarité des méthodes d'évaluation constitue un autre des soucis de la SFE qui s'oppose à toute captation de l'évaluation par une seule méthodologie d'évaluation.</p>

document pertinent.	
<p>7. Méthodes: Expérience dans le renforcement des compétences individuelles des membres, en (par exemple):</p> <ul style="list-style-type: none"> organiser des ateliers dirigés par des experts locaux; organiser des webinaires avec des intervenants internationaux; concevoir et réaliser des programmes de formation virtuelle; administrer des programmes de "mentorat"; etc. 	<p>La SFE participe au renforcement des compétences individuelles à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les groupes de travail thématiques, les clubs régionaux et les réseaux professionnels constituent autant de modalités de renforcement des capacités des adhérents ; ils permettent les échanges entre pairs, la réflexion méthodologique et pratique, l'approfondissement de points essentiels, ... Les journées d'étude qui portent sur des actualités et répondent à une demande plus spécifiques de familles d'adhérents Les colloques nationaux Les cahiers et actes que la SFE publie le centre de ressources méthodologiques en ligne sur internet... <p>... constituent autant d'autres vecteur de renforcement des compétence professionnelles des membres de la SFE</p>
<p>8. Standards: Est-ce que votre OVEP a développé des standards/codes éthiques/compétences professionnels (ou adhéré à ceux développés par d'autres)? Si oui, merci de fournir la documentation.</p>	<p>La SFE a produit une charte. <u>La Charte de l'évaluation des politiques et des programmes publics</u> est un guide de principes fondamentaux, largement reconnu dans le milieu professionnel. Elle invite à s'y conformer. Elle ne méconnaît pas les contradictions qui peuvent apparaître entre ces principes dans certaines circonstances. Elle aide à prévenir les difficultés qui surgissent souvent en cours d'évaluation faute d'avoir clarifié au départ les questions relevant de la déontologie.</p> <p>Il s'agit d'un texte simple et accessible au plus grand nombre, et qui ne ferme pas la porte à la diversité de pratiques ni aux enrichissements à venir.</p> <p>Après une année de débat, largement ouvert aux adhérents et sympathisants de la SFE, une première version de la Charte a été adoptée par l'assemblée générale en 2003, qui est ponctuellement remise en débat au sein du réseau de la SFE (par exemple en 2006, et 2010) ...</p>
<p>9. Opportunités d'emploi: Partagez-vous les offres d'emploi/consultance avec les évaluateurs dans votre base de données?</p>	<p>Oui, la SFE publie les offres d'emploi que ses membres (et non membres) veulent bien lui transmettre</p>
<p>10. Progrès et résultats: Quels progrès ont été réalisés jusque-là dans l'un des domaines précédents, ou dans d'autres? Quels sont les résultats atteints, attendus ou non?</p>	<p>Les résultats quantitatifs concernent directement l'augmentation des adhésions, et donc des finances de l'association. Cela se traduit aussi par une équipe salariée étoffée, une augmentation et professionnalisation des activités (augmentation du nombre de groupes, clubs, réseaux, ...), du nombre de journées d'étude, ...</p> <p>Qualitativement, il semble également que la SFE soit véritablement implantée et reconnue dans le paysage institutionnel français ; elle est désormais considérée par les autorités publiques comme un interlocuteur incontournable, dont l'expertise contribue à l'amélioration de l'action publique...</p> <p>la SFE commence également à s'impliquer dans des activités d'envergure importante (cf. son rôle central dans la relance du RFE, réseau francophone de l'évaluation)</p>
<p>11. Leçons apprises: Recommandations/ conseils aux autres pour bonnes pratiques sur comment organiser et pérenniser les OVEPs comme le vôtre.</p>	<p>Si la SFE peut aujourd'hui compter sur une équipe salariée non négligeable, elle ne peut s'affranchir de l'investissement de ses bénévoles, élément clé de son dynamisme.</p>
<p>12. Etapes suivantes: Quelles sont les perspectives de votre organisation, vos projets?</p>	<p>La SFE s'est dotée d'un premier projet associatif couvrant la période 2009-2013. Le conseil d'administration a dressé un bilan à mi-parcours de ces premières de mise en oeuvre, qui a permis de mettre en exergue les actions qui restent à déployer durant les deux prochaines années. Il a également fait émerger de nouveaux thèmes susceptibles de nourrir le prochain projet. Ces idées doivent être confrontées tant aux attentes du réseau actuel de la SFE que de partenaires actuellement externes à ce réseau. Une série d'entretiens serviront donc à tester ces axes éventuels et à identifier des thèmes majeurs pour structurer le projet à venir de l'association. La démarche se veut participative.</p>

	<p><u>Le prochain projet associatif est donc en cours de réflexion (pour un aboutissement en juin 2013).</u></p> <p>Il comportera des actions susceptibles de nourrir les six axes suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le développement des journées d'études : 2. La montée en charge des groupes relatifs aux politiques publiques sectorielles 3. La création d'une revue française de l'évaluation : cette revue doit pouvoir compléter les autres publications pour permettre, de 4. Le renforcement des échanges internationaux : le réseau francophone (RFE) et le réseau des sociétés européennes (NESE : National Evaluation Societies of Europe). 5. La construction d'un référentiel de compétences : 6. L'action de playdoyer auprès des élus et des partenaires institutionnels :
<p>13. Volonté de partager avec d'autres OVEPs? Par exemple, seriez-vous intéressés à former des partenariats en pairs avec une ou plusieurs OVEP, pour partager les leçons apprises, se donner des conseils mutuellement? Si oui, décrivez ce que vous voudriez partager / conseil recherché.</p>	<p>Oui</p> <p>La SFE est actuellement très engagée dans le processus de relance du réseau francophone de l'évaluation, elle est intéressée par ce qui touche au renforcement des capacités et la professionnalisation des évaluateurs, l'institutionnalisation de l'évaluation, la contribution de l'évaluation à la bonne gouvernance (démocratique), la prise en compte de la diversité des cultures</p>
<p>14. Suggestions: Quelles activités vous voudriez voir incluses dans l'initiative EvalPartenaires?</p>	<p>Les premières universités francophones de l'évaluation prévues à Dakar en septembre 2013 et organisées par le RFE avec le soutien actif de la SFE et de 12 autres sociétés francophones</p> <p>Le développement d'un projet de formation à distance en cours de discussion avec Sciences Po Paris et le centre CLEAR de l'Afrique de l'Ouest</p>
<p>15. Volonté d'être activement impliqué? Est-ce que votre OVEP souhaite être activement impliquée dans EvalPartenaires? Si oui, comment?</p>	<p>Au titre du rôle moteur de la SFE dans le RFE (Guy Cauquil est actuellement le coordonnateur par intérim du RFE) la SFE considère effectivement comme important d'être impliquée dans EvalPartenaires</p>